

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Le Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec a prononcé la limitation volontaire du droit d'exercice de l'ingénieur Serge Laquerre (membre no 23448) dans le domaine de la protection incendie.

L'ingénieur Laquerre dont le domicile professionnel est situé à Québec, s'est engagé à ne plus exercer dans ce domaine le 5 janvier 2010. Depuis cette date, il n'est plus autorisé à y exercer des activités.

